

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Avis d'examen professionnel pour le recrutement
d'un adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe**

NOR : SASH1040101V

Un examen professionnel aura lieu aux hôpitaux universitaires de Strasbourg (Essonne) en vue de pourvoir un poste d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe vacant dans cet établissement au titre de l'année 2010.

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 41-6, premier alinéa, du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, les adjoints administratifs de 2^e classe ayant atteint le 3^e échelon et comptant deux ans de service effectif dans leur grade au 1^{er} janvier 2010.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur du centre hospitalier de Longjumeau, 159, rue du Président-François-Mitterrand, 91161 Longjumeau Cedex 01, secrétariat des ressources humaines, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.